

Profil de qualification pour

Médiamaticienne avec brevet fédéral
Médiamaticien avec brevet fédéral

Contenu

- I. Profil de la profession
- II. Aperçu des compétences opérationnelles de la profession
- III. Niveau d'exigences de la profession

I. Profil de la profession

Les médiamaticiens¹ titulaires d'un brevet fédéral sont spécialisés dans la conception, la production, l'organisation et la publication de données média (texte, image, son, film, etc.) indépendamment du support utilisé.

Ils garantissent la conformité des présentations, imprimés, sites Internet et productions multimédia avec la corporate identity/le corporate design. Dans ce cadre, ils veillent à une utilisation optimale de toutes les ressources disponibles pour garantir l'efficacité énergétique de l'entreprise.

Ils collaborent avec la direction, les responsables informatiques, les chargés du marketing et de la communication ainsi qu'avec des entreprises de services externes. Ils sont en mesure de planifier et de réaliser des projets. Ils disposent d'aptitudes conceptuelles, communicationnelles et organisationnelles, mais aussi de connaissances en gestion d'entreprise.

Ils sont en mesure d'assumer la responsabilité pour une présence de l'entreprise conforme aux objectifs et aux publics cibles dans tous les médias adéquats.

Ils sont en mesure d'organiser et de coordonner des projets ainsi que de les réaliser en groupe. Ils possèdent les qualités de direction nécessaires pour mener à bien les travaux coopératifs en équipe.

¹ Afin de faciliter la lecture du document, seul le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.

II. Aperçu des compétences opérationnelles de la profession

Les **médiamaticiens titulaires d'un brevet fédéral** disposent des compétences suivantes:

1. Produire, utiliser et gérer des contenus multimédia:

- Concevoir, développer et gérer des contenus multimédia indépendamment du support utilisé.
- Assurer un archivage conforme aux exigences organisationnelles et légales.
- Adapter l'information aux canaux de communication les plus divers.
- Appliquer le droit des biens immatériels dans le cadre de la production et de la publication et être en mesure de trouver la solution optimale dans ce cadre.
- S'engager pour l'efficacité des ressources dans le cadre des processus, du stockage et de la production, notamment pour l'efficacité énergétique du management de l'énergie électrique et des ressources dans tous les processus.

2. Mettre en œuvre la conception et le design:

- Visualiser des informations complexes, les adapter au média utilisé et les présenter de manière lisible et conviviale.
- Concrétiser les objectifs de corporate identity/corporate design en fonction du support utilisé.
- Transformer des messages textuels en image et en son.

3. Utiliser des outils TIC

- Analyser, évaluer et implémenter des solutions logicielles à partir des connaissances de base de l'architecture logicielle et de ses concepts (CMS, implémentation et mise en exploitation de boutiques en ligne) ainsi que des réalisations personnelles.
- Evaluer et optimiser les potentiels de développement des réalisations personnelles sur la base des connaissances des tendances d'évolution des TIC.
- Assurer la protection des données ainsi que la sécurité des données et du traitement.

4. Penser en termes d'interdépendances économiques

- Reconnaître les potentiels d'optimisation des processus de travail personnels.
- Optimiser les processus de travail compte tenu des possibilités de solution nouvelles et contrôler le résultat.
- Planifier et budgétiser des projets en intégrant les aspects de la gestion d'entreprise.

5. Assurer le marketing et la communication

- Concrétiser les objectifs de corporate identity/corporate design dans les canaux de communication adéquats et de manière adaptée aux publics cibles.
- Elaborer des activités marketing adaptées aux médias et les concrétiser.

6. Diriger des projets

- Analyser des missions et les réaliser en fonction du projet.
- Planifier des ressources dans un souci de rentabilité et déléguer des tâches partielles.
- Assurer le contrôle de gestion du projet, en identifier les conséquences et prendre les mesures nécessaires en temps utile.
- Définir des exigences et procéder à des évaluations reproductibles.

III. Niveau d'exigences de la profession

Le niveau que doivent atteindre les titulaires du brevet est aligné sur le Cadre européen des certifications et défini comme suit (niveau 5) :

Savoirs	Aptitudes	Compétences
Savoirs détaillés, spécialisés, factuels et théoriques dans un domaine de travail ou d'études, et conscience des limites de ces savoirs	Gamme étendue d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour imaginer des solutions créatives à des problèmes abstraits	Gérer et superviser dans des contextes d'activités professionnelles ou d'études où les changements sont imprévisibles Réviser et développer ses performances et celles des autres

Profil de qualification pour

Médiamaticienne avec brevet fédéral
Médiamaticien avec brevet fédéral

Contenu

1. Filière de formation
2. Débouchés professionnels
3. Possibilités de développement professionnel
4. Perfectionnement

1. FILIÈRE DE FORMATION

1.1 Conditions d'admission

L'admission à l'examen final présuppose

- a) l'acquisition d'un certificat fédéral de capacité de médiamaticien¹ et au moins deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la médiamatique
ou
- b) l'acquisition d'un certificat fédéral de capacité, d'une formation supérieure d'enseignement général ou d'une qualification équivalente et au moins quatre ans d'expérience professionnelle dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), dont au minimum deux ans dans le domaine de la médiamatique
ou
- c) au moins six ans d'expérience professionnelle dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), dont au minimum deux ans dans le domaine de la médiamatique.

¹ Afin de faciliter la lecture du document, seul le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes

1.2 Formation préparant au brevet fédéral de médiamaticien

La formation s'effectue en parallèle à l'activité professionnelle dans un établissement de formation ou de formation postgrade. Elle dure en règle générale deux à trois semestres et est sanctionnée par un examen final. En cas de réussite de l'examen final, le brevet est décerné, signé par les responsables de la Formation professionnelle TIC Suisse ainsi que par le président de la commission d'examen.

2. DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Spécialiste de la conception, de la production, de l'organisation et de la publication de données média (texte, image, son, film, etc.) indépendamment du support utilisé.

3. POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL¹⁾

(après perfectionnement ou pratique dans le domaine correspondant)

- Chef de groupe Traitement des médias
- Chef de projet Internet, médias, marketing ou communication
- Responsable de projets multimédia complexes ou de grande envergure

¹⁾ Cette liste n'est pas exhaustive et les possibilités diffèrent d'une entreprise à l'autre.

4. Perfectionnement

Les médiamaticiens titulaires d'un brevet fédéral assurent la mise à niveau permanente de leurs connaissances en technologies de l'information et de la communication en suivant des formations continues internes et externes.

Le brevet permet l'accès à une formation continue de trois semestres en parallèle à l'activité professionnelle conduisant à d'autres diplômes dans le domaine des TIC ou en dehors de celui-ci, p.ex. au diplôme fédéral de Web Project Manager. Ce diplôme permet à son tour d'accéder aux études HES en vue de l'obtention d'un MAS (Master of Advanced Studies).

La reconnaissance du brevet dépend de la décision des divers établissements de formation postgrade.

Compléments d'information

Formation professionnelle TIC Suisse
Aarberggasse 30
CH-3011 Berne

+41 58 360 55 50

www.ict-berufsbildung.ch

Identification de module

Numéro du module	167
Titre	Evaluer des outils informatiques
Compétences	Evaluer des offres conformément aux exigences envers les outils et prestations informatiques et déclencher la procédure d'achat.
Actions	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définir une procédure d'évaluation conformément au mandat de projet et établir un calendrier. 2. Définir les critères d'appel d'offres et d'évaluation à partir des informations et des exigences relatives aux outils et prestations informatiques et établir le catalogue de critères. 3. Rédiger, à partir des informations relatives aux outils et prestations informatiques et du catalogue de critères, un cahier des charges destiné aux soumissionnaires qui contient des informations précises sur l'outil ou la prestation et sur les exigences que doivent remplir les offres. 4. Etablir, à partir du catalogue de critères et d'autres informations figurant dans l'appel d'offres, des bases d'évaluation qui garantissent une sélection objective et transparente des offres. 5. Se procurer des informations fiables sur les soumissionnaires dans des revues professionnelles, auprès d'autres entreprises, etc. et sélectionner ceux auxquels le contrat pourrait être attribué. 6. Procéder à une présélection des offres sur la base des critères impératifs et de l'exhaustivité des soumissions. 7. Evaluer les offres présélectionnées sur la base des documents d'évaluation, analyser les résultats et formuler une recommandation à l'intention du mandant. 8. Préparer les négociations contractuelles avec les fournisseurs sélectionnés et accompagner cette phase d'évaluation. 9. Déclencher la procédure d'achat conformément aux directives internes et en assurer le suivi.
Compétences personnelles	Etre capable de placer ses propres préférences, sympathies et attentes au second plan pour contribuer à une évaluation et à une sélection objectives des soumissionnaires et de leurs offres.
Domaine de compétences	Ingénierie de procédures
Objet	Acquisition d'outils informatiques selon les exigences
Test	Mini-étude de cas comprenant 2-3 questions qui contrôlent plusieurs actions et d'une durée totale de 45-60 minutes.
Niveau	5
Prérequis	Effectuer un appel d'offres et comparer les résultats (132) Elaborer des projets d'acquisition d'équipements et de logiciels pour PC (149) Planifier et superviser des projets (249)
Nombre de leçons	40
Reconnaissance	Informaticienne/informaticien en développement d'applications TIC avec brevet fédéral Informaticienne/informaticien en techniques des systèmes et réseaux TIC avec brevet fédéral Informaticienne/informaticien de gestion avec brevet fédéral Médiamaticienne/médiamaticien avec brevet fédéral
Version du module	V2.0

Connaissances opérationnelles nécessaires

Les connaissances opérationnelles nécessaires décrivent les savoirs nécessaires à l'exécution compétente des actions d'un module. Leur valeur est purement informative et leur définition non exhaustive. La concrétisation des objectifs de formation et la définition du chemin d'apprentissage incombent aux prestataires de formation.

Numéro du module		167	
Titre		Evaluer des outils informatiques	
Domaine de compétences		Ingénierie de procédures	
Version du module		V2.0	
Version du TM		V5.0	
Objectifs opérationnels et connaissances opérationnelles nécessaires	1	1.1	Connaître les objectifs et les conditions générales régissant l'acquisition de système TIC et qui nécessitent une évaluation.
		1.2	Connaître les activités principales et les résultats d'une procédure d'évaluation et pouvoir en décrire les interdépendances temporelles et contextuelles.
	2	2.1	Connaître les différences fondamentales entre objectifs et exigences d'un projet et pouvoir les illustrer par des exemples.
		2.2	Connaître les aspects à prendre en compte dans la formulation de critères sur la base d'objectifs et d'exigences pour garantir la représentativité de l'appel d'offres et l'objectivité de l'évaluation.
		2.3	Connaître la structure de base d'un catalogue d'exigences et savoir quels en sont les éléments qui contribuent à garantir une situation de départ claire pour l'acquisition d'une solution.
	3	3.1	Connaître la structure d'un cahier des charges et savoir quels en sont les éléments qui contribuent à établir une base contraignante pour la soumission d'offres.
		3.2	Connaître les dispositions légales qui régissent les appels d'offres et savoir comment elles contribuent à garantir le jeu de la concurrence.
	4	4.1	Connaître les éléments fondamentaux d'une méthode d'évaluation, notamment les objets d'évaluation, les critères d'évaluation et leur pondération. Pouvoir expliquer comment ces critères contribuent à l'objectivité de l'évaluation.
		4.2	Connaître des méthodes permettant de pondérer des éléments d'évaluation (prestations, objets, critères, etc.) et pouvoir expliquer les informations nécessaires et comment la pondération en découle.
		4.3	Connaître des méthodes d'évaluation permettant de comparer des offres (comparaison deux à deux, matrice de préférence, comparaison par facteurs, analyse multicritère, etc.) et pouvoir indiquer leurs démarches mais aussi leurs limites en ce qui concerne la significativité des comparaisons.
	5	5.1	Connaître les exigences à satisfaire pour garantir une sélection des fournisseurs potentiels adaptée au projet (base de compétences, situation financière, respect de critères environnementaux, disponibilité des ressources, projets de référence).
		5.2	Connaître la démarche systématique à adopter pour sélectionner des fournisseurs potentiels adaptés sur le marché libre.
		5.3	Connaître différentes sources d'information (foires, revues professionnelles, profils Internet, projets de référence, demandes directes de renseignements) relatives aux fournisseurs potentiels. Pouvoir indiquer les influences que subit leur significativité.
	6	6.1	Connaître les critères à respecter pour la présélection des offres et pouvoir indiquer les conséquences négatives qu'ils permettent d'éviter pour le projet et pour l'exploitation.
	7	7.1	Connaître les documents nécessaires à l'évaluation d'offres (catalogues de critères, analyse multicritère, etc.) et pouvoir indiquer comment ils contribuent à une prise de décision précise et transparente.
		7.2	Connaître les techniques permettant de représenter les résultats de l'évaluation de manière transparente.

	8	8.1	Connaître les contenus déterminants d'une proposition à l'intention des décideurs et pouvoir indiquer comment ces contenus et leur ordre facilitent et garantissent la prise de décision.
		8.2	Pouvoir décrire les méthodes et les techniques permettant d'obtenir une décision de la part d'une instance et pouvoir illustrer par des exemples les situations dans lesquelles elles sont utilisées.
	9	9.1	Connaître les informations nécessaires à une acquisition.
		9.2	Pouvoir montrer comment le projet d'évaluation, le projet d'acquisition ainsi que l'organisation qui utilisera la solution se différencient sur le plan des tâches, des responsabilités et des compétences durant le processus qui s'étend de l'analyse des exigences à la mise en service de la solution.

Identification de module

Numéro du module	176
Titre	Assurer la sécurité de l'information
Compétences	Définir des directives et mesures organisationnelles permettant de garantir la sécurité de l'information et l'exploitation opérationnelle TIC.
Actions	<ol style="list-style-type: none"> 1. Etablir si les processus assistés par TIC et leur flux de données satisfont aux dispositions légales et aux consignes internes en matière de sécurité de l'exploitation. 2. Recommander des mesures de sécurité et de protection garantissant le respect des dispositions légales et des consignes internes dans le cadre de l'utilisation de matériels TIC dans les processus métier. 3. Assurer la vérification périodique de l'efficacité des mesures de sécurité et de protection, autrement dit de sécurité de l'information. Rendre compte des résultats et des mesures à prendre aux instances responsables. 4. Analyser les conséquences d'une panne d'un système TIC sur le déroulement d'un processus métier donné. 5. Définir des mesures de gestion de la continuité d'activité garantissant le traitement des processus métier. 6. Définir des mesures de sensibilisation du personnel au respect des dispositions légales et des consignes internes en matière de sécurité de l'information.
Compétences personnelles	Faire preuve d'une parfaite maîtrise de soi et donc d'un comportement professionnel dans le cadre du traitement d'informations confidentielles.
Domaine de compétences	Gestion de la sécurité
Objet	Processus assistés par TIC, applications et systèmes requérant un niveau de sécurité supérieur.
Test	Mini-étude de cas comprenant 2-3 questions qui contrôlent plusieurs actions et d'une durée totale de 45-60 minutes.
Niveau	5
Prérequis	Familiariser les utilisateurs et utilisatrices avec l'informatique (214) Préparer des supports de cours et former les utilisateurs (139)
Nombre de leçons	40
Reconnaissance	Informaticienne/informaticien en développement d'applications TIC avec brevet fédéral Informaticienne/informaticien en techniques des systèmes et réseaux TIC avec brevet fédéral Informaticienne/informaticien de gestion avec brevet fédéral Médiamaticienne/médiamaticien avec brevet fédéral
Version du module	V3.0
Version du TM	V5.0

Connaissances opérationnelles nécessaires

Les connaissances opérationnelles nécessaires décrivent les savoirs nécessaires à l'exécution compétente des actions d'un module. Leur valeur est purement informative et leur définition non exhaustive. La concrétisation des objectifs de formation et la définition du chemin d'apprentissage incombent aux prestataires de formation.

Numéro du module	176		
Titre	Assurer la sécurité de l'information		
Domaine de compétences	Gestion de la sécurité		
Version du module	V3.0		
Version du TM	V5.0		
Objectifs opérationnels et connaissances opérationnelles nécessaires	1	1.1	Pouvoir expliquer quelles sont les descriptions et documentations (descriptions de fonction et de processus, directives, organigrammes, etc.) qui contiennent des informations sur les dispositions légales et les consignes internes.
		1.2	Savoir comment on consolide et documente de manière transparente les résultats d'une analyse documentaire.
		1.3	Connaître les éléments d'un processus métier (sous-processus, activités, responsabilités, etc.) et pouvoir expliquer lesquels de ces éléments servent à reproduire quels états de faits dans une activité métier.
	2	2.1	Connaître la législation nationale (lois, ordonnances et directives) déterminante en matière de sécurité de l'information, p.ex. LPD, CP, CO et Olico.
		2.2	Savoir comment décomposer un processus assisté TIC pour identifier les domaines/objets déterminants en matière de sécurité.
		2.3	Connaître des mesures organisationnelles permettant de garantir la sécurité de l'information (autorisations d'accès, heures de fonctionnement, sauvegarde de fichiers, etc.).
		2.4	Connaître des méthodes et techniques qui permettent de soumettre à une instance supérieure des recommandations concernant des mesures nouvelles ou modifiées et d'obtenir une décision.
	3	3.1	Connaître des démarches systématiques permettant de vérifier périodiquement la conformité des mesures de sécurité aux consignes.
		3.2	Connaître des méthodes de contrôle systématique de la sécurité (audit) permettant d'identifier et de décrire des faiblesses pour pouvoir ensuite définir des mesures ciblées.
		3.3	Connaître des techniques de représentation permettant de présenter de manière convaincante à la direction de l'entreprise les résultats d'un contrôle de sécurité et les constatations qui en ont été tirées.
	4	4.1	Connaître les incidences fondamentales d'une panne d'un système/composant TIC sur d'autres systèmes/composants TIC, processus TIC, processus métier assistés par TIC et pouvoir expliquer les interdépendances qui conditionnent ces incidences.
	5	5.1	Connaître des mesures fondamentales permettant de prévenir les pannes de processus assistés par TIC (tolérances, redondances, etc.).
		5.2	Connaître des mesures organisationnelles proactives propres à minimiser les conséquences de la panne d'un processus assisté par TIC (plans d'urgence, simulations régulières, etc.).
	6	6.1	Connaître des possibilités de communiquer de manière convaincante des règles de comportement importantes à un cercle donné de destinataires (formations, matériel d'information [notices], etc.) et pouvoir expliquer les mesures prises dans ce contexte pour renforcer la sensibilisation (prise de conscience).

Identification de module

Numéro du module	192
Titre	Délimiter des systèmes et spécifier des exigences
Compétences	Analyser la structure d'un système ainsi que son intégration dans un système supérieur et spécifier les exigences en matière de développement, d'achat, d'exploitation ou de maintenance de ce système.
Actions	<ol style="list-style-type: none"> 1. Assigner un système dans le cadre de sa complexité fonctionnelle dans le système supérieur et le décrire. 2. Analyser et documenter des frontières de systèmes et de sous-systèmes. Identifier et documenter des interfaces entre systèmes. 3. Décomposer un système décrit en sous-systèmes, systèmes partiels et éléments. En décrire les interactions. 4. Identifier en accord avec le responsable les prestations que doit fournir le système. 5. Définir à partir des prestations demandées, des besoins des groupes d'intérêts ainsi que des faiblesses de l'existant les exigences que doit remplir un système informatique ou que doivent remplir les livrables fournis en relation avec ce système. 6. Spécifier en accord avec les parties prenantes (services opérationnels, informatique, etc.) des exigences précises, objectives et consensuelles envers les prestations à fournir par le système. 7. Classer les exigences par prestations, catégories logiques et ordre d'importance. Documenter ces exigences dans un catalogue d'exigences structuré sur la base de ces critères.
Compétences personnelles	Etre capable de laisser ses propres intérêts céder le pas à l'intérêt général pour contribuer à une atmosphère constructive lors de l'identification des exigences.
Domaine de compétences	Ingénierie de procédures
Objet	Processus métier, applications, infrastructures de système, etc. Prestations du système dans l'exploitation et la maintenance d'applications, d'infrastructures de système, etc.
Test	Mini-étude de cas comprenant 2-3 questions qui contrôlent plusieurs actions et d'une durée totale de 45-60 minutes.
Niveau	5
Prérequis	Elaborer des projets d'acquisition d'équipements et de logiciels pour PC (149) Planifier et superviser des projets (249)
Nombre de leçons	40
Reconnaissance	Informaticienne/informaticien en développement d'applications TIC avec brevet fédéral Informaticienne/informaticien en technique des systèmes et réseaux TIC avec brevet fédéral Informaticienne/informaticien de gestion avec brevet fédéral Médiaticienne/médiaticien avec brevet fédéral
Version du module	V1.0
Version du TM	V5.0

Connaissances opérationnelles nécessaires

Les connaissances opérationnelles nécessaires décrivent les savoirs nécessaires à l'exécution compétente des actions d'un module. Leur valeur est purement informative et leur définition non exhaustive. La concrétisation des objectifs de formation et la définition du chemin d'apprentissage incombent aux prestataires de formation.

Numéro du module	192		
Titre	Délimiter des systèmes et spécifier des exigences		
Domaine de compétences	Ingénierie de procédures		
Version du module	V1.0		
Version du TM	V5.0		
Objectifs opérationnels et connaissances opérationnelles nécessaires	1	1.1	Connaître les principes fondamentaux de la pensée systémique (décomposition de systèmes, méta-modèles de données, ordre, éléments, relations, etc.).
		1.2	Pouvoir expliquer les relations entre un système et les structures organisationnelles, de ressources humaines et techniques de l'entreprise.
		1.3	Comprendre l'interprétation d'un méta-modèle de données supérieur.
		1.4	Savoir quels sont les moyens à disposition pour décrire un système (modèles de processus, modèles de fonctions, etc.).
	2	2.1	Connaître les interactions entre un système et son environnement.
		2.2	Savoir situer un système spécifique dans les structures de système supérieures et savoir comment évaluer sa fonction dans l'ensemble des fonctions.
		2.3	Savoir comment analyser les frontières d'un système et connaître des moyens de les documenter (listes d'événements, descriptions d'interfaces, etc.).
	3	3.1	Savoir comment un système spécifique est décomposé en ses sous-systèmes et éléments et pouvoir décrire les relations entre sous-systèmes et éléments.
		3.2	Connaître les méthodes d'analyse (analyse structurée, analyse orientée objet (AOO)) et de modélisation (UML, ERD, diagrammes de contexte, descriptions de processus) des systèmes.
		3.3	Savoir comment ces outils sont utilisés dans le cadre des projets de développement ou d'évaluation pour répondre de manière optimale aux exigences de l'exploitation.
	4	4.1	Connaître les prestations fournies au cours du cycle de vie d'un système et pouvoir expliquer leur importance qualitative, économique et environnementale pour le système.
		4.2	Connaître des techniques permettant d'obtenir des informations relatives à certains états de fait de manière ciblée et efficace (recherche documentaire, entretiens, sondages, ateliers, observation, analyse de processus, etc.).
		4.3	Savoir comment on décompose les exigences de l'exploitation pour les adapter à un système.
	5	5.1	Pouvoir identifier les groupes d'intérêt déterminants pour un système (utilisateurs, parties prenantes, propriétaires de processus, environnement, informatique, etc.).
		5.2	Pouvoir identifier systématiquement les exigences de l'exploitation (fonctionnelles, techniques, organisationnelles, environnementales et économiques).
		5.3	Pouvoir montrer comment déduire des exigences à partir de processus métier.
		5.4	Savoir comment identifier les faiblesses d'un système au moyen de méthodes de comparaison, d'une analyse existant-objectifs ou d'une analyse multicritère.
	6	6.1	Savoir comment spécifier en accord avec les groupes d'intérêt des exigences précises, objectives et consensuelles envers le développement, l'acquisition, l'exploitation ou la maintenance d'un système informatique.
		6.2	Pouvoir expliquer sur la base des exigences internes et de l'existant quand un système doit être créé, remplacé ou modifié.
	7	7.1	Savoir décrire une exigence et la rendre mesurable sur la base de spécifications données.
		7.2	Savoir expliquer la différence entre objectifs impératifs et facultatifs.

		7.3	Connaître la structure de base d'un catalogue d'exigences (fonctionnelles, non fonctionnelles, métier, système) et savoir quels en sont les éléments qui contribuent à garantir une situation de départ claire pour l'acquisition d'une solution.
		7.4	Pouvoir expliquer pourquoi des pondérations différentes sont attribuées à des spécifications données.
		7.5	Savoir quels sont les outils d'analyse à utiliser pour prioriser ou pondérer des exigences (comparaison avec les objectifs, définition du degré de faisabilité, comparaison avec les meilleures pratiques, etc.).

Identification de module

Numéro du module	207
Titre	Analyser et budgétiser des prestations TIC
Compétences	Examiner le coût des lots de travaux (pack), services et autres prestations de services TIC, à l'aide de méthodes appropriées et établir, dans le cadre des prescriptions de l'entreprise, un budget des dépenses.
Actions	<ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser et structurer les ressources humaines et techniques nécessaires pour les lots de travaux ou des services définis. 2. Calculer les coûts des ressources humaines et techniques, établir une planification des coûts et analyser la précision des résultats. 3. Identifier le cadre financier de la réalisation de services et de lots de travaux sur la base de contrats de clients définis, analyser les économies potentielles et leurs conséquences pour la fourniture des prestations, adapter la planification des coûts en conséquence. 4. Etablir sur la base de la planification des coûts un budget de projet et un budget d'exploitation et les adapter au processus de budgétisation de l'entreprise. 5. Comparer les coûts effectifs et le budget sur la base du contrôle des dépenses du projet et des rapports financiers. En déduire des tendances pour l'avenir et proposer des mesures adéquates de réaction aux écarts.
Compétences personnelles	Faire preuve d'une compréhension parfaite des coûts des projets dans son domaine de responsabilité ainsi que de la situation budgétaire de l'entreprise.
Domaine de compétences	Economie d'entreprise
Objet	<p>Lots de travaux et activités correspondantes.</p> <p>Positions SLA</p> <p>Budget des coûts avec comparaison entre l'existant et l'objectif.</p>
Test	Mini-étude de cas comprenant 2-3 questions qui contrôlent plusieurs actions et d'une durée totale de 45-60 minutes.
Niveau	5
Prérequis	
Nombre de leçons	40
Reconnaissance	<p>Informaticienne/Informaticien en technique des systèmes et réseaux TIC avec brevet fédéral</p> <p>Informaticienne / informaticien en développement d'applications TIC avec brevet fédéral</p> <p>Informaticienne/Informaticien de gestion avec brevet fédéral</p> <p>Médiaticienne/Médiaticien avec brevet fédéral</p>
Version du module	V2.0
Version du TM	V5.0

Connaissances opérationnelles nécessaires

Les connaissances opérationnelles nécessaires décrivent les savoirs nécessaires à l'exécution compétente des actions d'un module. Leur valeur est purement informative et leur définition non exhaustive. La concrétisation des objectifs de formation et la définition du chemin d'apprentissage incombent aux prestataires de formation.

Numéro du module	207		
Titre	Analyser et budgétiser des prestations TIC		
Domaine de compétences	Economie d'entreprise		
Version du module	V2.0		
Version du TM	V5.0		
Objectifs opérationnels et connaissances opérationnelles nécessaires	1	1.1	Connaître des méthodes de décomposition de lots de travaux en étapes de travail (p. ex. structuration) et pouvoir leur attribuer les ressources humaines et techniques nécessaires.
		1.2	Connaître des méthodes d'estimation des coûts (méthode analogique, cercle d'experts, etc.) et leurs utilisations possibles en fonction de la situation.
	2	2.1	Connaître les interdépendances entre ressources humaines et techniques ainsi que l'impact d'une harmonisation optimale entre ressources humaines et techniques, d'une part, et coûts, de l'autre.
		2.2	Connaître des possibilités de structuration adéquate des positions de coûts dans une planification des coûts.
		2.3	Connaître la différence entre investissements, coûts de réalisation de projet et charges d'exploitation.
		2.4	Connaître des modèles simples de calcul des coûts de lots de travaux.
		2.4	Appuyer ses calculs sur des sources d'information adéquates et pouvoir évaluer la précision des résultats.
	3	3.1	Connaître des modèles de calcul fournissant les consignes quantitatives et qualitatives de fourniture de prestations à partir de la rémunération convenue.
		3.3	Connaître les règles de la création de valeur et savoir quelles sont les exigences de planification des coûts qui en découlent pour la planification du travail en lots de travaux.
		3.3	Connaître les interactions entre planification des coûts et budget.
	4	4.1	Connaître le processus de budgétisation et les incidences fondamentales des coûts de projets, des charges d'exploitation et des recettes sur la liquidité de l'entreprise.
		4.2	Connaître le contexte de la budgétisation de l'ensemble de l'entreprise et ses conséquences sur la budgétisation du domaine de responsabilités de sa propre activité.
	5	5.1	Connaître l'incidence des engagements pris (commandes, lots de travaux octroyés à l'interne/externe) sur le contrôle des coûts.
		5.2	Connaître des possibilités de mettre en place un suivi pertinent des coûts.
		5.3	Connaître des méthodes de comparaison entre coûts engagés et résultats du travail.
		5.4	Connaître des possibilités de représentation des écarts entre planification des coûts et budget, d'analyse de la situation et des tendances et d'estimation des développements futurs.
		5.5	Connaître l'utilisation du triangle magique et du carré diabolique, qui permettent d'élaborer des propositions de correction à partir de la situation analysée.

Identification de module

Numéro du module	249
Titre	Planifier et superviser des projets
Compétences	Planifier, superviser et piloter un projet conformément au mandat de projet
Actions	<ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser un mandat de projet, le vérifier le cas échéant avec le mandant, le préciser si nécessaire et établir une planification générale de projet. 2. Décomposer les livrables du projet en sous-projets et lots de travaux. Formuler les mandats de travail correspondants en les assortissant d'objectifs techniques, économiques et de délais. 3. Planifier sur la base des objectifs techniques, économiques et des délais le suivi des sous-projets et lots de travaux. 4. Planifier la communication de projet conformément aux consignes figurant dans le mandat de projet et aux parties prenantes définies dans l'organisation de projet. 5. Choisir des exécutants compétents pour la réalisation des sous-projets et des lots de travaux et leur attribuer des missions. 6. Identifier et analyser les risques liés au projet et proposer des mesures propres à les maîtriser. 7. Assurer le suivi permanent de l'avancement du projet, mettre en œuvre les mesures de pilotage adéquates et les coordonner si nécessaire avec le mandant. 8. Planifier le processus de traitement des demandes de modification concernant le projet, le mettre en place et traiter les demandes de modification en conséquence. 9. Rédiger des rapports d'avancement de projet et de phase à l'intention du mandant et les présenter à l'occasion des réunions du comité de projet.
Compétences personnelles	Etre sensible aux situations susceptibles d'engendrer des écarts de planification et être suffisamment flexible pour y réagir de manière adéquate.
Domaine de compétences	Gestion des projets
Objet	Projets assortis d'un mandat
Test	Mini-étude de cas comprenant 2-3 questions qui contrôlent plusieurs actions et d'une durée totale de 45-60 minutes.
Niveau	5
Prérequis	Assumer des tâches d'un projet informatique (131) Réaliser un petit projet informatique (306)
Nombre de leçons	40
Reconnaissance	Informaticienne/informaticien en développement d'applications TIC avec brevet fédéral Informaticienne/informaticien en techniques des systèmes et réseaux TIC avec brevet fédéral Informaticienne/informaticien de gestion avec brevet fédéral Médiamaticienne/médiamaticien avec brevet fédéral
Version du module	V3.0
Version du TM	V5.0

Connaissances opérationnelles nécessaires

Les connaissances opérationnelles nécessaires décrivent les savoirs nécessaires à l'exécution compétente des actions d'un module. Leur valeur est purement informative et leur définition non exhaustive. La concrétisation des objectifs de formation et la définition du chemin d'apprentissage incombent aux prestataires de formation.

Numéro du module	249
Titre	Planifier et superviser des projets
Domaine de compétences	Gestion des projets
Version du module	V3.0
Version du TM	V5.0

Objectifs opérationnels et connaissances opérationnelles nécessaires	1	1.1	Connaître les rôles d'un projet et savoir quelles sont leurs tâches, compétences et responsabilités au sein de l'organisation de projet.	
		1.2	Connaître les caractéristiques que doit présenter un objectif pour être complet. Savoir comment elles permettent d'aboutir à un accord précis entre mandant et mandaté et comment elles aident le mandaté à réaliser les objectifs convenus.	
		1.3	Connaître les facteurs relatifs au contenu, aux délais et au budget qui influencent le déroulement du projet et pouvoir expliquer comment en tenir compte dans l'élaboration d'une planification de projet.	
		1.4	Connaître les méthodes de planification permettant d'atteindre les objectifs de délai, de qualité et de contenu (GANTT, plan PERT, organigramme de tâches, etc.).	
		1.5	Connaître les principes fondamentaux du déroulement structuré d'un projet.	
		1.6	Connaître les différents modèles de démarche (chute d'eau, Scrum, HERMES, modèle du cycle en V, etc.) et leurs différences.	
		1.7	Connaître différentes formes d'organisation de projet (<i>task force</i> , coordination de projet, matrice, etc.).	
		2	2.1	Savoir comment les livrables du projet sont représentés et documentés dans un organigramme de tâches.
			2.2	Connaître les critères à prendre en compte dans la constitution de lots de travaux et pouvoir expliquer comment ils contribuent à une répartition judicieuse du travail et au déroulement efficace d'un projet.
			2.3	Connaître les exigences que doit remplir un mandat de travail pour être ciblé et adapté à son destinataire (cohérence, délimitation précise ou coïncidence avec les objectifs du projet, etc.).
			2.4	Connaître les critères utilisés pour définir des sous-projets.
		3	3.1	Connaître les outils et méthodes de suivi d'un projet et pouvoir expliquer comment ils contribuent à la réalisation optimale des objectifs.
			3.2	Connaître la signification des facteurs d'influence environnementaux et savoir comment ils influent la réalisation des objectifs, autrement dit comment ils doivent être pris en compte.
		4	4.1	Savoir quels sont les besoins d'information découlant des exigences formulées dans le mandat de projet et du suivi du projet.
			4.2	Savoir comment concrétiser ces exigences dans un plan de communication de projet.
		5	5.1	Connaître les critères qualitatifs et personnels à remplir pour réaliser des lots de travaux.
			5.2	Connaître les caractéristiques que doit présenter un mandat de travail pour être complet.
			5.3	Connaître les exigences de délai, qualitatives, environnementales et économiques que doit satisfaire l'attribution de sous-projets.
			5.4	Connaître les éléments que doit contenir un mandat de sous-projet. Connaître les directives internes relatives à l'attribution de sous-projets.
		6	6.1	Pouvoir décrire la démarche systématique d'analyse des risques et la contribution de chacune de ses étapes à l'identification, à l'évaluation et à la maîtrise des risques des projets.

	6.2	Pouvoir indiquer des mesures adéquates de maîtrise des risques, expliquer leur efficacité. Savoir comment elles s'intègrent dans le processus de planification.
7	7.1	Connaître des méthodes de suivi permanent de l'avancement d'un projet, de sous-projets et de lots de travaux (rapports de travail, rapports d'avancement, rapports concernant les livrables, revues, etc.).
	7.2	Connaître des mesures de pilotage de projets qui peuvent être prises suite à l'identification d'écart de planification lors du contrôle d'avancement. Savoir comment elles s'intègrent dans le processus de planification.
	7.3	Connaître les caractéristiques des mesures de pilotage prises en cas d'écart de planification qui définissent l'instance qui décide de leur réalisation. Pouvoir indiquer pourquoi leur prise en compte permet d'impliquer les décideurs en fonction de leur compétence.
8	8.1	Connaître les causes possibles d'une modification des conditions générales et des objectifs d'un projet.
	8.2	Savoir comment définir un processus de changement adapté au projet.
	8.3	Savoir quelles informations concernant la gestion du changement doivent être intégrées dans la documentation de projet.
9	9.1	Connaître les caractéristiques d'un rapport de projet (rapports de jalon, rapports de projet, rapports de phase, demandes d'autorisation de phase, etc.) et savoir comment les préparer à l'intention des décideurs.
	9.2	Savoir comment préparer une présentation concernant l'avancement d'un projet et pouvoir expliquer quels sont les critères qui en conditionnent la réussite.

Identification de module

Numéro du module	452
Titre	Implémenter la gestion des versions et des mises à jour
Compétences	A partir des exigences et consignes d'exploitation, définir le management des versions et des mises à jour et prendre les mesures nécessaires à sa mise en place.
Actions	<ol style="list-style-type: none"> 1. Regrouper les composants d'un système formant des ensembles logiques et fonctionnels en unités de mise en production (<i>release</i>). 2. Déterminer la nécessité d'une nouvelle version sur la base des exigences techniques, opérationnelles et organisationnelles. 3. Rédiger la description et actualiser le niveau de la version planifiée et la faire valider. 4. Garantir par des tests adéquats que la version future remplit toutes les exigences définies. Superviser le développement de la version. 5. Planifier le déploiement de la version en y intégrant pour les cas d'urgence un processus de restauration des fonctionnalités précédentes. Superviser l'introduction de la nouvelle version. 6. Mettre à jour la documentation système et applications et actualiser la base de données de configuration. 7. Définir un système de gestion des mises à jour effectuées en dehors du cycle des versions pour procéder à des actualisations urgentes de sécurité. 8. Définir un processus de développement et de déploiement de mises à jour d'urgence destinées à adapter des applications en dehors du cycle de versions.
Compétences personnelles	Respecter les processus et accords existants afin de contribuer à l'implémentation contrôlée et transparente des extensions de système.
Domaine de compétences	Gestion de la qualité
Objet	Système informatique d'une entreprise
Test	Mini-étude de cas comprenant 2-3 questions qui contrôlent plusieurs actions et d'une durée totale de 45-60 minutes.
Niveau	5
Prérequis	Délimiter des systèmes et définir des exigences (192)
Nombre de leçons	40
Reconnaissance	Informaticienne/informaticien en développement d'applications TIC avec brevet fédéral Informaticienne/informaticien en techniques des systèmes et réseaux TIC avec brevet fédéral Informaticienne/informaticien de gestion avec brevet fédéral Médiaticienne/médiaticien avec brevet fédéral
Version du module	V2.0
Version du TM	V5.0

Connaissances opérationnelles nécessaires

Les connaissances opérationnelles nécessaires décrivent les savoirs nécessaires à l'exécution compétente des actions d'un module. Leur valeur est purement informative et leur définition non exhaustive. La concrétisation des objectifs de formation et la définition du chemin d'apprentissage incombent aux prestataires de formation.

Numéro du module	452		
Titre	Implémenter la gestion des versions et des mises à jour		
Domaine de compétences	Gestion de la qualité		
Version du module	V2.0		
Version du TM	V5.0		
Objectifs opérationnels et connaissances opérationnelles nécessaires	1	1.1	Connaître les facteurs sur la base desquels les composants d'un système formant des ensembles logiques et fonctionnels sont regroupés en unités de mise en production.
		1.2	Pouvoir décrire une unité de mise en production (<i>release</i>) et ses interdépendances sur le plan des applications, de la programmation et de la technique de système.
		1.3	Pouvoir expliquer l'utilisation des différents types de version: version principale, version secondaire et version d'urgence.
		1.4	Connaître les directives permettant de distinguer les composants de versions et les mises à jour.
	2	2.1	Savoir comment évaluer les aspects fonctionnels d'une version et les harmoniser avec les exigences internes.
		2.2	Pouvoir identifier l'unité de mise en production déterminante, les composants concernés et leur intégration fonctionnelle sur la base des exigences techniques, opérationnelles ou organisationnelles.
		2.3	Savoir quels sont les groupes d'intérêts à consulter pour la définition et la planification d'une version.
		2.4	Savoir coordonner la planification fonctionnelle et le calendrier d'une version avec les exigences techniques, opérationnelles et organisationnelles.
	3	3.1	Pouvoir décrire les informations que doivent contenir les descriptions de versions et de mises à jour en fonction de leur composition et des changements qu'elles implémentent.
		3.2	Connaître les paramètres qui conditionnent la numérotation des versions et des mises à jour.
		3.3	Pouvoir expliquer pourquoi et comment les descriptions de version sont utilisées pour préparer la validation d'une version.
		3.4	Pouvoir expliquer quelles sont les instances responsables de la validation d'une version et quelle est leur place dans le processus de validation.
	4	4.1	Savoir quelles sont les instances responsables de la réalisation technique d'une version et connaître leur influence sur la réalisation.
		4.2	Pouvoir expliquer comment est réglementée la livraison d'une version du développement (p. ex. équipe d'ingénierie) au test (p. ex. service de test de systèmes).
		4.3	Pouvoir expliquer comment une unité de mise en production ainsi que la description et la nature d'une version conditionnent le type et la portée des tests.
		4.4	Connaître les utilisations possibles d'outils techniques d'automatisation de tests.
		4.5	Connaître la fonction et les utilisations possibles des exigences, des spécifications, des descriptions et des rapports de test.
	5	5.1	Connaître les différentes phases d'introduction d'une version et leur fonction spécifique.
		5.2	Savoir quelles sont les instances qui introduisent une version sur le plan technique et organisationnel. Connaître des outils permettant de vérifier les résultats de l'introduction d'une version.
		5.3	Savoir comment les scénarios de retour à la version antérieure (<i>fallback</i>) sont développés et connaître les situations dans lesquelles ces scénarios interviennent.

6	6.1	Connaître les composants de la documentation utilisateur et système concernés par le déploiement d'une unité de mise en production donnée et pouvoir en expliquer la signification.
	6.2	Savoir comment la documentation utilisateur et système est mise à jour et actualisée sur la base des modifications de version (version des documents, validation des documents, assurance qualité, etc.).
	6.3	Connaître le rôle d'une base de données de configuration. Pouvoir expliquer comment les unités de mise en production sont reproduites dans la base de données de configuration de l'entreprise et comment elle doit être adaptée lors de l'introduction d'une version.
7	7.1	Pouvoir expliquer les critères selon lesquels un composant modifié est déployé sous la forme d'une mise à jour (mise à jour de sécurité) ou dans le cadre d'une version.
	7.2	Connaître des outils techniques d'automatisation de la gestion des versions ou des programmes et services de déploiement de mises à jour.
	7.3	Savoir quelles sont les exigences sur le plan des applications, de la programmation et de la technique de systèmes qui influent sur le processus de gestion des mises à jour.
	7.4	Savoir quels outils (descriptions de patch, tests, groupes de test bêta, etc.) permettent de minimiser les dysfonctionnements de l'activité dus à des mises à jour.
8	8.1	Savoir comment définir les critères d'une version d'urgence et comment coordonner le déploiement de versions d'urgence avec les responsables de l'exploitation.
	8.2	Savoir quels sont les facteurs (urgence, portée, etc.) qui influencent le processus de déploiement d'une version d'urgence).
	8.3	Savoir quelles sont les mesures de précaution à prendre dans le cadre du déploiement d'une version d'urgence (scénario de secours, sauvegarde des données, etc.).

Identification de module

Numéro du module	181
Titre	Elaborer des stratégies d'archivage, de sauvegarde et de restauration
Compétences	Elaborer et mettre en œuvre des stratégies d'archivage, de sauvegarde et de restauration pour les applications et les bases de données compte tenu des exigences légales, économiques et opérationnelles.
Actions	<ol style="list-style-type: none"> 1. Classer, en collaboration avec les propriétaires des informations, les applications et les données inventoriées en fonction de leurs exigences de conservation des données. Documenter les résultats. 2. Procéder à une analyse de risques de la conservation actuelle des données classées et en déduire des mesures à réaliser dans le cadre d'une stratégie d'archivage, de sauvegarde et de restauration. 3. Analyser les solutions de sauvegarde et d'archivage sous l'angle de la satisfaction des exigences et de la maîtrise des risques. En déduire une recommandation à l'intention du mandant. 4. Elaborer sur la base de la solution retenue par le mandant une stratégie concrète d'archivage, de sauvegarde et de restauration d'applications et de bases de données. La faire valider par le mandant. 5. Définir les tâches, responsabilités et compétences des acteurs concernés afin de garantir une mise en œuvre optimale du point de vue organisationnel de la stratégie d'archivage, de sauvegarde et de restauration définie. 6. Définir et automatiser les procédures d'archivage, de sauvegarde et de restauration d'ensembles de données, procéder à des tests de vérification du déroulement de ces procédures et les implémenter. 7. Définir un concept d'élimination adéquate sur la base des consignes concernant le cycle de vie du système de sauvegarde et d'archivage et de ses supports. 8. Définir des points de contrôle et des tests réguliers des processus d'archivage et de sauvegarde ainsi qu'un plan de secours correspondant. Les intégrer dans la documentation d'exploitation.
Compétences personnelles	Faire preuve de sens des responsabilités et d'endurance lors de la collecte d'informations concernant les ensembles de données et les applications. Contribuer volontairement à assurer le traitement optimal des activités métier.
Domaine de compétences	Gestion des systèmes
Objet	Ensembles de données d'un service opérationnel doté d'une infrastructure TIC
Test	Mini-étude de cas comprenant 2-3 questions qui contrôlent plusieurs actions et d'une durée totale de 45-60 minutes.
Niveau	5
Prérequis	Implanter un système de sauvegarde et de restauration (143) Automatiser des procédures à l'aide de scripts et de macros (122) Assurer la sécurité de base des TIC (166)
Nombre de leçons	40
Reconnaissance	Informaticienne/informaticien en technique des systèmes et réseaux TIC avec brevet fédéral
Version du module	V2.0
Version du TM	V5.0

Connaissances opérationnelles nécessaires

Les connaissances opérationnelles nécessaires décrivent les savoirs nécessaires à l'exécution compétente des actions d'un module. Leur valeur est purement informative et leur définition non exhaustive. La concrétisation des objectifs de formation et la définition du chemin d'apprentissage incombent aux prestataires de formation.

Numéro du module	181
Titre	Elaborer des stratégies d'archivage, de sauvegarde et de restauration
Domaine de compétences	Gestion des systèmes
Version du module	V2.0
Version du TM	V5.0

Objectifs opérationnels et connaissances opérationnelles nécessaires	1	1.1	Connaître les critères de classement des applications et ensembles de données selon leur disponibilité, leur degré de sécurité et leur conservation (concept de conservation des données). Pouvoir expliquer comment ils garantissent un accord contraignant en ce qui concerne l'archivage, la sauvegarde et la restauration.
		1.2	Connaître les critères de classement d'applications et d'ensembles de données par volume, périodicité et sécurité d'accès et pouvoir expliquer quels genres d'exigences internes ils satisfont.
	2	2.1	Connaître les risques concernant la sécurité et l'exhaustivité de l'archivage de données et pouvoir en indiquer les origines.
		2.2	Connaître les risques inhérents à une perte de données, p. ex. sur la base d'une analyse de risque DLP (<i>data loss prevention</i>).
	3	3.1	Connaître différentes méthodes d'archivage et de sauvegarde et pouvoir indiquer quelles exigences de l'entreprise elles satisfont.
		3.2	Connaître les principes selon lesquels un <i>hierarchical storage management</i> conserve et organise les données dans un système de stockage et d'archivage. Pouvoir expliquer quels en sont les avantages en ce qui concerne l'économicité du stockage de données et la disponibilité de celles-ci.
	4	4.1	Connaître les critères conceptuels qui définissent une stratégie de sécurité et d'archivage (périodicité, type de sauvegarde, disponibilité, stockage des sauvegardes, etc.).
		4.2	Connaître les techniques courantes de sauvegarde et pouvoir expliquer à quels domaines elles sont applicables ou quelles exigences elles satisfont.
		4.3	Pouvoir indiquer comment les technologies de sauvegarde de données et l'importance relative des critères conceptuels qui définissent une stratégie de sauvegarde et d'archivage influencent l'efficacité énergétique et l'utilisation durable des ressources.
		4.4	Connaître les exigences en matière de restauration de données et d'applications et pouvoir expliquer de quels critères conceptuels il faut tenir compte dans une stratégie de restauration pour satisfaire ces exigences.
	5	5.1	Connaître les conditions organisationnelles nécessaires à l'implémentation de processus de sauvegarde et d'archivage fiables. Pouvoir nommer sur cette base les rôles et compétences nécessaires dans la stratégie de sauvegarde et d'archivage retenue.
	6	6.1	Connaître les fonctions des solutions d'archivage, de sauvegarde et de restauration d'informations et pouvoir expliquer comment elles assistent l'automatisation des procédures correspondantes.
		6.2	Pouvoir indiquer les configurations possibles des fonctions des solutions d'archivage, de sauvegarde et de restauration d'informations et pouvoir expliquer comment elles assistent les procédures correspondantes.
		6.3	Connaître des procédures de test spécialement adaptées aux procédures de pilotage dans le cadre de l'exploitation de systèmes TIC.
	7	7.1	Connaître les dispositions légales à appliquer pour l'élimination de systèmes de sauvegarde, d'archivage et de leurs supports, pouvoir indiquer quels sont les objectifs de protection des données et environnementaux poursuivis par le législateur.

		7.2	Connaître les exigences de sécurité des données à prendre en compte lors de l'élimination de supports de données.
	8	8.1	Connaître les procédés de test et les contrôles permettant de garantir le bon fonctionnement de la sauvegarde et de l'archivage ainsi que des processus du plan de secours allant de pair.
		8.2	Connaître les exigences que doivent satisfaire les procès-verbaux garantissant la réussite des tests de sécurité, d'archivage et de restauration.

Identification du module

No. module	414 (B1.1)
Titre	Organiser et gérer des contenus multimédia indépendamment du support
Compétence	Organiser et gérer des données afin qu'elles puissent être utilisées dans différents canaux et formats conformément aux moyens.
Objectifs opérationnels	<ol style="list-style-type: none">1. Analyser des données existantes en ce qui concerne leur utilisation et leur exigence.2. Définir les exigences qualitatives, techniques et organisationnelles envers les éditeurs et organisateurs des données médiatiques.3. Implémenter les standards et flux de travaux à respecter.4. Planifier, implémenter et exploiter l'infrastructure y relative nécessaire.5. Exécute l'introduction du standard des médias ce en quoi les fournisseurs sont orientés, les collaborateurs sont formés et les standards sont documentés.
Domaine de compétence	Multimédia et création
Objet	Production multimédia, application dans un environnement commercial donné
Niveau	5
Pré-requis	
Nb. leçons	40
Reconnaissance	Médiaticienne/médiaticien avec brevet fédéral
Module	V1.0
Plan modulaire	V5.0
Harmonisé le	

Connaissances opérationnelles nécessaires

Les connaissances opérationnelles nécessaires décrivent les savoirs nécessaires à l'exécution compétente des actions d'un module. Leur valeur est purement informative et leur définition non exhaustive. La concrétisation des objectifs de formation et la définition du chemin d'apprentissage incombent aux prestataires de formation.

No. module	414 (B1.1)		
Titre	Organiser et gérer des contenus multimédia indépendamment du support		
Objectifs opérationnels et connaissances opérationnelles nécessaires	1	1	Connaître des outils et procédures pour analyser des données existantes en regard du format des données, de la grandeur du fichier et les éventuelles redondances.
		2	Connaît les risques et les chances en relation avec les droits d'accès des stocks de données existantes.
		3	Connaître l'instrument pour l'analyse des besoins.
	2	1	Connaître les lieux d'engagement et les caractéristiques de données brutes, de données maîtresses et de données d'exportation.
		2	Connaître les caractéristiques, les lieux d'engagement et les standards des formats de données, des plages de couleurs, de la gestion des couleurs et des métadonnées.
		3	Connaître des possibilités conceptuelles et techniques pour l'optimisation et la réduction des volumes de données, ainsi que pour l'inhibition des redondances.
	3	1	Connaître les bases de la gestion des processus.
		2	Connaître les exigences et les voies de solutions pour l'organisation de publications multilingues (Flux des traductions, outils)
		3	Connaître des concepts et des possibilités de mise en œuvre d'une convention de désignation uniforme, de préfixes et appendices (lisibilité par machine)
		4	Connaître des méthodes pour déterminer la version.
		5	Connaître des méthodes d'estimation et d'évaluation pour différentes variantes de processus.
		6	Connaître la différence ainsi que les chances et les risques de processus de travail destructif et non-destructif.
		7	Connaître les caractéristiques techniques des interfaces des applications et leur compatibilité en données (Formats de données et interfaces)
	4	1	Connaître des concepts pour la gestion de données médiatiques pour des personnes individuelles comme pour des groupes de travail.
		2	Connaître le principe et les fonctionnalités du système DMS (Document-Management-System) et les possibilités du système MAM (Media-Asset-Management).
		3	Connaître les différences, du point de vue organisationnelle et financier, entre des systèmes MAM et des lots de données non structurés.
		4	Connaître des mesures pour l'assurance qualité en regard des exigences données et des conventions définies.
		5	Connaître des procédures et des moyens d'aides pour l'automatisation de l'organisation de données médiatiques.
	5	1	Connaître des concepts et variantes d'une description pas à pas telle que par exemple un texte modèle, un tutorial, etc.
		2	Connaître des méthodes didactiques simples pour pouvoir planifier et exécuter une formation adaptée aux utilisateurs.
		3	Connaître des variantes et des méthodes pour une auto-assistance telles que les FAQ, les saisies écrans, etc.

Identification du module

No. module	415
Titre	Adapter les contenus multimédia aux canaux de communication
Compétence	Préparer du matériel d'information pour le média cible prévu, et effectuer la publication
Objectifs opérationnels	<ol style="list-style-type: none">1. Analyser le problème et décider sur la base, des ressources disponibles (budget, savoir-faire, infrastructure), des partenaires internes et externes, de quelle manière sera réalisée la publication.2. Planifier, avec les outils standards de l'industrie et des entreprises, une publication conforme au public cible et aux moyens mis en œuvre.3. Créer, en collaboration avec les partenaires internes et externes, les publications pour les canaux médiatiques concernés.4. Tester (facilité d'utilisation, fonctionnalité et qualité) les publications réalisées selon les médias de destination et les optimiser si nécessaire.5. Documenter la publication réalisée pour d'autres productions, adaptations, et l'archivage.
Domaine de compétence	Multimédia et création
Objet	Production multimédia : dans un environnement commercial donné
Niveau	5
Pré-requis	
Nb. leçons	40
Reconnaissance	Médiaticienne/médiaticien avec brevet fédéral
Module	V1.0
Plan modulaire	V5.0
Harmonisé le	

Connaissances opérationnelles nécessaires

Les connaissances opérationnelles nécessaires décrivent les savoirs nécessaires à l'exécution compétente des actions d'un module. Leur valeur est purement informative et leur définition non exhaustive. La concrétisation des objectifs de formation et la définition du chemin d'apprentissage incombent aux prestataires de formation

No. module	415		
Titre	Adapter les contenus multimédia aux canaux de communication		
Objectifs opérationnels et connaissances opérationnelles nécessaires	1	1	Connaître les caractéristiques techniques et les problèmes de divers médias tels que la combinaison des couleurs de qualité, les résolutions possibles, le débit maximum de données, etc.
		2	Connaître l'instrument d'entretien pour l'instruction des fournisseurs
	2	1	Connaître des instruments (par ex. la segmentation Sinus Milieus) pour traiter du comportement, des besoins, des tendances et du contexte social des groupes cibles concernés.
		2	Connaître les possibilités, sur la base du groupe cible identifié, pour définir les moyens et les canaux de communication appropriés.
		3	Connaître, du point de vue technique, créatif, communicatif et organisationnel, les forces, les faiblesses et les limites du support cible visé.
		4	Connaître le spectre de compatibilité des fichiers multimédias produits par rapport au moyen ciblé et des dispositifs finaux concernés.
	3	1	Connaître la procédure pour créer, à partir de données brutes, les données de base indépendantes des médias.
		2	Connaître les facteurs clés et les étapes de travail pour créer, à partir des données de base, des données d'exportation spécifiques aux médias visés.
		3	Connaître fondamentalement les caractéristiques des formats de données concernés (résolution, espace colorimétrique, métadonnées).
		4	Connaître les diverses procédures de compression des données.
		5	Connaître les normes, des programmes et des systèmes afin de partager et publier efficacement et en toute sécurité les données.
		6	Connaître des systèmes afin de parvenir, y compris en équipe (même au-delà de leur entreprise) à un résultat homogène.
	4	1	Connaître des moyens pour éviter les redondances et réduire la quantité de données produites à la taille requise.
		2	Connaître diverses mesures d'assurance qualité, (fonction et le non-fonctionnement, facilité d'utilisation, technologie).
		3	Connaître les responsabilités internes à l'entreprise et la version actuelle du processus de publication.
	5	1	Connaître la forme habituelle de la documentation pour l'exportation de données et décider quelles données clés sont significatives.
		2	Connaître les possibilités (statistiques d'accès, la satisfaction, les taux de réponses) pour un examen de succès ultérieur.
		3	Connaître de systèmes de classement et préparer les données pour l'archivage.

Identification du module

No. module	416
Titre	Appliquer le droit des biens immatériels dans le cadre de la production et de la publication
Compétence	Détecter des problèmes qui peuvent découler de la violation du droit de propriété intellectuelle, et développer des solutions juridiquement valables
Objectifs opérationnels	<ol style="list-style-type: none">1. Identifier les domaines à problèmes potentiels ainsi que les conséquences et les risques possibles au sein d'une organisation dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle2. Développer des solutions en prenant en compte les objectifs de l'entreprise3. Mettre en œuvre des mesures, et établir des lignes directrices dans le traitement des droits d'auteur ainsi que d'autres droits de propriété intellectuelle et les implémenter en tant que norme de la maison4. Documenter les normes pour les organismes internes et externes, le cas échéant, par la formation.5. Contrôler et optimiser les directives définies dans les affaires quotidiennes
Domaine de compétence	Multimédia et création
Objet	Production multimédia: applications dans un domaine métier donné
Niveau	5
Pré-requis	
Nb. leçons	40
Reconnaissance	Médiamaticienne/médiamaticien avec brevet fédéral
Module	V1.0
Plan modulaire	V5.0
Harmonisé le	

Connaissances opérationnelles nécessaires

Les connaissances opérationnelles nécessaires décrivent les savoirs nécessaires à l'exécution compétente des actions d'un module. Leur valeur est purement informative et leur définition non exhaustive. La concrétisation des objectifs de formation et la définition du chemin d'apprentissage incombent aux prestataires de formation

No. module	415		
Titre	Adapter les contenus multimédia aux canaux de communication		
Objectifs opérationnels et connaissances opérationnelles nécessaires	1	1	Connaître les caractéristiques techniques et les problèmes de divers médias tels que la combinaison des couleurs de qualité, les résolutions possibles, le débit maximum de données, etc.
		2	Connaître l'instrument d'entretien pour l'instruction des fournisseurs
	2	1	Connaître des instruments (par ex. la segmentation Sinus Milieus) pour traiter du comportement, des besoins, des tendances et du contexte social des groupes cibles concernés.
		2	Connaître les possibilités, sur la base du groupe cible identifié, pour définir les moyens et les canaux de communication appropriés.
		3	Connaître, du point de vue technique, créatif, communicatif et organisationnel, les forces, les faiblesses et les limites du support cible visé.
		4	Connaître le spectre de compatibilité des fichiers multimédias produits par rapport au moyen ciblé et des dispositifs finaux concernés.
	3	1	Connaître la procédure pour créer, à partir de données brutes, les données de base indépendantes des médias.
		2	Connaître les facteurs clés et les étapes de travail pour créer, à partir des données de base, des données d'exportation spécifiques aux médias visés.
		3	Connaître fondamentalement les caractéristiques des formats de données concernés (résolution, espace colorimétrique, métadonnées).
		4	Connaître les diverses procédures de compression des données.
		5	Connaître les normes, des programmes et des systèmes afin de partager et publier efficacement et en toute sécurité les données.
		6	Connaître des systèmes afin de parvenir, y compris en équipe (même au-delà de leur entreprise) à un résultat homogène.
	4	1	Connaître des moyens pour éviter les redondances et réduire la quantité de données produites à la taille requise.
		2	Connaître diverses mesures d'assurance qualité, (fonction et le non-fonctionnement, facilité d'utilisation, technologie).
		3	Connaître les responsabilités internes à l'entreprise et la version actuelle du processus de publication.
	5	1	Connaître la forme habituelle de la documentation pour l'exportation de données et décider quelles données clés sont significatives.
		2	Connaître les possibilités (statistiques d'accès, la satisfaction, les taux de réponses) pour un examen de succès ultérieur.
		3	Connaître de systèmes de classement et préparer les données pour l'archivage.

Identification du module

No. module	417 (B2.1)
Titre	Adapter le design des CI/CD au média utilisé
Compétence	Développer les lignes directrices créatives, les constantes de publicité et les concepts de communication pour la conception d'entreprise sur la base d'une identité d'entreprise, les mettre en application et définir les principes directeurs pour divers canaux médiatiques
Objectifs opérationnels	<ol style="list-style-type: none">1. Comprendre et interpréter les principales conclusions d'une identité d'entreprise existante (CI) pour développer des éléments non encore défini avec le même effet.2. Dédire à partir des objectifs de marketing et de la conception d'entreprise (CD), les groupes cibles, l'architecture de marque, le positionnement et l'environnement de marché.3. Préciser les critères pour le développement du concept des nouveaux éléments.4. Élaborer un cadre CD axé sur les médias pour les canaux appropriés.5. Mettre en œuvre un CD axé sur les médias pour l'impression, le web et l'équipement de bureau en respectant les conditions cadres du média concerné.6. Définir les directives et compléter un manuel CD pour les besoins nouvellement ajoutés.
Domaine de compétence	Multimédia et création
Objet	Création et conception: applications dans un environnement métier donné
Niveau	5
Pré-requis	
Nb. leçons	40
Reconnaissance	Médiamaticienne/médiamaticien avec brevet fédéral
Module	V1.0
Plan modulaire	V5.0
Harmonisé le	

Connaissances opérationnelles nécessaires

Les connaissances opérationnelles nécessaires décrivent les savoirs nécessaires à l'exécution compétente des actions d'un module. Leur valeur est purement informative et leur définition non exhaustive. La concrétisation des objectifs de formation et la définition du chemin d'apprentissage incombent aux prestataires de formation

No. module	417 (B2.1)		
Titre	Adapter le design des CI/CD au média utilisé		
Objectifs opérationnels et connaissances opérationnelles nécessaires	1	1	Connaître la signification et le contexte de la personnalité morale, l'apparence, le comportement et la communication.
		2	Connaître la fonction du CI et CD.
		3	Connaître les objectifs d'actions et de communication de l'entreprise.
	2	1	Connaître diverses méthodes pour l'analyse des groupes cibles et de la concurrence.
		2	Connaître les bases du portefeuille de l'architecture, du portfolio et de l'image de marque.
		3	Connaître les bases de l'environnement, de la position et des tendances du marché.
		4	Connaître les méthodes pour mettre en évidence les forces et les qualités (positionnement).
	3	1	Connaître les principaux éléments du CI et CD.
		2	Connaître le sens et le contenu d'un entretien de conception.
	4	1	Connaître les possibilités et l'importance de la création de caractéristiques distinctives primaires telles que La mise en œuvre dans les images, le concept de la couleur, le symbolisme.
		2	Connaître les propriétés de conception et les relations des différents niveaux d'images (marque faitière - marque unique – marque du produit).
		3	Connaître les différentes étapes du processus de concept graphique.
		4	Connaître des méthodes pour la solution de problèmes dans le concept graphique.
		5	Connaître différentes techniques de création (brainstorming, boîte morphologique) et leurs possibilités d'utilisations.
	5	1	Connaître les propriétés des médias cibles, leurs possibilités et limites par rapport à la mise en œuvre conceptuelle du CD.
	6	1	Connaître les composants nécessaires et la structure logique d'un manuel CI / CD, et la portée de validité pour les partenaires internes et externes.

Identification du module

No. module	418 (B2.2)
Titre	Adapter des messages au média et au public cible
Compétence	Transmettre des messages, en conformité avec les médias et groupes ciblés, avec des images, du son, des films et des animations, de sorte que les messages principaux soient traduits pour le support ciblé.
Objectifs opérationnels	<ol style="list-style-type: none">1. Analyser et clarifier les messages avec la participation du contexte de communication parent.2. Développer un concept de présentation et mettre en évidence la position de la dramaturgie.3. Mettre en œuvre une présentation du concept avec des images, des films (par exemple des clips), des enregistrements sonores et des animations.4. Intégrer les ressources créées dans la présentation.
Domaine de compétence	Multimédia et création
Objet	Création et conception: applications dans un environnement métier donné.
Niveau	5
Pré-requis	
Nb. leçons	40
Reconnaissance	Médiamaticienne/médiamaticien avec brevet fédéral
Module	V1.0
Plan modulaire	V5.0
Harmonisé le	

Connaissances opérationnelles nécessaires

Les connaissances opérationnelles nécessaires décrivent les savoirs nécessaires à l'exécution compétente des actions d'un module. Leur valeur est purement informative et leur définition non exhaustive. La concrétisation des objectifs de formation et la définition du chemin d'apprentissage incombent aux prestataires de formation

No. module	418 (B2.2)		
Titre	Adapter des messages au média et au public cible		
Objectifs opérationnels et connaissances opérationnelles nécessaires	1	1	Connaître des procédés pour extraire et enregistrer (transcription) les messages clés à partir d'un message (texte).
	2	1	Connaître les différentes étapes du processus de conception graphique.
		2	Connaître l'importance et le potentiel de la perception associative (acquisition et traitement de l'information).
		3	Connaître l'importance des approches de conception créative et innovante ainsi que des méthodes pour promouvoir et développer celle-ci soi-même.
		4	Connaître les bases de la dramaturgie et des histoires.
		5	Connaître le processus de développement et les principales composantes de l'abstrait, de l'exposé, du script et du scénario.
		6	Connaître les outils de planification de l'organisation, tels que plan de tournage, liste des accessoires et de matériel, etc. pour pouvoir répondre aux exigences économiques.
	3	1	Connaître le fonctionnement technique et la manipulation de l'équipement pour la production de contenus multimédias.
		2	Connaître les possibilités de composition créative, tels que la composition d'images, la perspective, la taille d'un plan, etc. et leur impact communicatif.
		3	Connaître les applications et maîtriser l'application pratique pour la post-production.
	4	1	Connaître les différents formats de fichiers et les possibilités d'exportation dans les médias cibles.
		2	Connaître les techniques d'implémentation dans le récipient existant (présentation, site web, l'impression de magazines, etc.) et savoir ce qui doit être pris en considération pour chaque média ciblé.
		3	Connaître le fonctionnement de l'authoring DVD.

Identification du module

No. module	419 (B3.1)
Titre	Evaluer des concepts de solutions et des technologies nouvelles
Compétence	Juger et évaluer, pour une tâche définie, les concepts et les logiciels appropriés (par exemple, CMS, boutiques en ligne) ainsi que les nouvelles technologies, en tenant compte des ressources internes et externes
Objectifs opérationnels	<ol style="list-style-type: none">1. Analyser les exigences de la situation actuelle et des états possibles.2. Analyser pour l'état ciblé toutes les nouvelles technologies et obtenir les informations pertinentes nécessaires à l'exploitation.3. Créer le profil des exigences pour le nouveau concept de solutions, respectivement, la nouvelle technologie.4. Construire un environnement de test, simuler et tester la future solution.5. Identifier et évaluer l'impact sur les processus d'entreprise existants et en déduire, au besoin, les mesures nécessaires pour une mise en œuvre opérationnelle.6. Développer des variantes de mise en œuvre concrète fondée sur l'évaluation des besoins à partir de la nouvelle approche.7. Evaluer la meilleure variante possible et fournir une recommandation.
Domaine de compétence	Intégration métier
Objet	Mise en œuvre de moyens TIC: applications dans un environnement métier donné
Niveau	5
Pré-requis	
Nb. leçons	40
Reconnaissance	Médiamaticienne/médiamaticien avec brevet fédéral
Module	V1.0
Plan modulaire	V5.0
Harmonisé le	

Connaissances opérationnelles nécessaires

Les connaissances opérationnelles nécessaires décrivent les savoirs nécessaires à l'exécution compétente des actions d'un module. Leur valeur est purement informative et leur définition non exhaustive. La concrétisation des objectifs de formation et la définition du chemin d'apprentissage incombent aux prestataires de formation

No. module	419 (B3.1)		
Titre	Evaluer des concepts de solutions et des technologies nouvelles		
Objectifs opérationnels et connaissances opérationnelles nécessaires	1	1	Connaître différentes techniques d'enquête en ce qui concerne la configuration système requise.
	2	1	Connaître diverses méthodes de recherche et sources d'informations.
		2	Connaître des instruments pour tenir compte de la qualité de l'information (pertinence et l'exactitude).
		3	Connaître des approches de l'analyse des technologies, par exemple, analyse TPF (analyse de portefeuille des technologies).
		4	Connaître dans le cadre de la capacité de l'ingénierie les possibilités et les étapes de travail nécessaires pour définir les exigences (fonctionnelles / non-fonctionnelles).
	3	1	Connaître la mise en œuvre de cas d'utilisation (Uses Cases) et pouvoir les appliquer à la future solution.
		2	Connaître les principaux points des exigences d'un système établi.
	4	1	Connaître les moyens et les domaines d'application d'un environnement de durée de vie (sandbox – banc d'essais).
		2	Connaître diverses procédures de tests (par exemple, Blackbox, Whitebox, valeurs limites d'essai, etc.) pour évaluer la fonctionnalité sur le banc d'essais.
	5	1	Connaître les approches de l'analyse de scénario et d'impact (par exemple, FMEA).
		2	Connaître des possibilités et des instruments pour démontrer l'impact de la nouvelle solution (par exemple, diagramme cause-effet).
		3	Connaître les bases de la gestion des processus pour identifier et documenter les éventuels changements de déroulement.
	6	1	Connaître l'outil d'analyse des coûts-avantages et pouvoir par conséquent fournir une recommandation avec différentes variantes.
		2	Connaître diverses méthodes de priorisation et de pondération pour les critères.
		3	Connaître l'outil d'analyse FFOM pour l'évaluation des différentes solutions possibles.
	7	1	Connaître les éléments clés nécessaires pour un rapport de recommandations.

Identification du module

No. module	422 (B4.1)
Titre	Identifier les potentiels d'optimisation et réaliser les solutions
Compétence	Interroger en permanence les processus et l'organisation, reconnaître les potentiels d'optimisation et mettre en œuvre des mesures d'amélioration.
Objectifs opérationnels	<ol style="list-style-type: none"> 1. Déterminer l'inventaire des processus existants et de l'organisation au sein du champ d'application. 2. Analyser des processus et l'organisation sur la base des objectifs du processus. 3. Définir les chiffres clés. 4. Définir et vérifier les buts visés et en tirer, au besoin, les champs d'actions nécessaires. 5. Définir les mesures et procédures visant à optimiser les processus d'entreprise. 6. Mettre en œuvre de nouveaux champs d'actions dans l'entreprise. 7. Contrôler la sortie générée en termes d'objectif et prendre, si nécessaire, des mesures correctives.
Domaine de compétence	Economie d'entreprise
Objet	Raisonnement en termes d'économie d'entreprise: applications dans un environnement métier donné.
Niveau	5
Pré-requis	
Nb. leçons	40
Reconnaissance	Médiaticienne/médiaticien avec brevet fédéral
Module	V1.0
Plan modulaire	V5.0
Harmonisé le	

Connaissances opérationnelles nécessaires

Les connaissances opérationnelles nécessaires décrivent les savoirs nécessaires à l'exécution compétente des actions d'un module. Leur valeur est purement informative et leur définition non exhaustive. La concrétisation des objectifs de formation et la définition du chemin d'apprentissage incombent aux prestataires de formation

No. module	422 (B4.1)		
Titre	Identifier les potentiels d'optimisation et réaliser les solutions		
Objectifs opérationnels et connaissances opérationnelles nécessaires	1	1	Connaître des moyens pour visualiser des tâches ou des mandats d'une organisation, tels que par des organigrammes ou des graphiques de processus.
		2	Connaître différentes manières possibles d'organisation de l'entreprise, et les compétences des différentes fonctions, telles qu'état-major, les fonctions de soutien, etc.
		3	Connaître les avantages et les inconvénients de l'alignement d'une entreprise sur les processus de flux de travail ainsi que les bases de la gestion des processus.
	2	1	Connaître des aspects importants de la conception du processus, en particulier l'importance de la minimisation des interfaces comme sources d'erreur.
		3	Connaître le sens et l'importance des chiffres clés comme base pour des révisions et des améliorations, et pouvoir les classer par pertinence.
	3	1	Connaître le sens et la mise en œuvre de contrôles pour le pilotage des processus d'entreprise.
		2	Connaître le sens et la mise en œuvre de contrôles pour le pilotage des processus d'entreprise.
	4	1	Connaître des outils d'analyse (par exemple, état actuel – état visé) pour pouvoir être en mesure de peser où une action est nécessaire.
		2	Pouvoir définir les caractéristiques de qualité en termes mesurables.
		3	Connaître la systématique de l'analyse de la valeur ajoutée.
	5	1	Connaître des éléments de la gestion de réduction des pertes liées au processus d'optimisation.
		2	Connaître les facteurs clés de succès d'une organisation et pouvoir les démontrer.
		3	Connaître les facteurs d'influence de différentes formes d'organisation sur le déroulement des processus.
	6	1	Connaître les bases de la gestion organisationnelle en ce qui concerne le travail principal ou la mission.
		2	Connaître des méthodes pour expliquer le succès d'une organisation en utilisant le moins de paramètres.
	7	1	Connaître l'importance des tâches de contrôle dans une entreprise.
		2	Connaître des instruments de contrôle afin de prendre des mesures d'amélioration telles que le processus d'amélioration continue / cercle de Deming.

Identification du module

No. module	423 (B5.1)
Titre	Appliquer les CI/CD aux domaines d'applications élargis
Compétence	Comprendre une identité d'entreprise (CI) et en déduire, par conséquent, les éléments non définis dans le concept d'entreprise (CD), et compléter celui-ci pour divers canaux de communication
Objectifs opérationnels	<ol style="list-style-type: none">1. Interpréter l'identité d'entreprise (CI), analyser et comprendre le positionnement, les groupes cibles, les limites de la concurrence, la culture et l'identité de l'entreprise.2. Comprendre l'idée créatrice et le concept de communication du concept d'entreprise existant, et les appliquer à la tâche posée.3. Elaborer un projet pour les futures applications possibles du CD (en tenant compte de l'aspect général homogène).4. Garantir l'assurance de qualité, à savoir le contrôle et l'évaluation, et, au besoin, exécuter les interventions et corrections.5. Documenter les domaines d'application étendus et compléter éventuellement le manuel du CD.
Domaine de compétence	Economie d'entreprise
Objet	Marketing et communication: applications dans un environnement métier donné.
Niveau	5
Pré-requis	
Nb. leçons	40
Reconnaissance	Médiamaticienne/médiamaticien avec brevet fédéral
Module	V1.0
Plan modulaire	V5.0
Harmonisé le	

Connaissances opérationnelles nécessaires

Les connaissances opérationnelles nécessaires décrivent les savoirs nécessaires à l'exécution compétente des actions d'un module. Leur valeur est purement informative et leur définition non exhaustive. La concrétisation des objectifs de formation et la définition du chemin d'apprentissage incombent aux prestataires de formation

No. module	423 (B5.1)		
Titre	Appliquer les CI/CD aux domaines d'applications élargis		
Objectifs opérationnels et connaissances opérationnelles nécessaires	1	1	Connaître les paramètres principaux de l'image pilote d'une entreprise.
		2	Connaître des méthodes pour extraire le message essentiel d'une image pilote d'entreprise et de l'identité de l'entreprise.
		3	Connaître les bases et le processus de développement de la marque et de l'identité.
	2	1	Connaître des méthodes telles que extraction de valeurs, cluster de valeurs, planche de tendance, etc. pour représenter et transposer de manière compréhensible le positionnement et la nature de l'entreprise ou la diffusion de la culture d'entreprise.
		2	Connaître les paramètres clés du contenu d'un concept de communication.
		3	Connaître différentes versions de distribution des nouveaux médias (porteur du message).
		4	Connaître les chances et les limites, respectivement, les faiblesses du marketing viral et des médias sociaux.
	3	1	Connaître des techniques d'enquête pour déterminer la consommation des médias du groupe cible et pouvoir en tirer les conclusions nécessaires.
		2	Connaître des possibilités de visualisation et de présentation des applications avancées afin de mettre celles-ci en scène.
		3	Connaître des techniques de d'argumentation pour la justification professionnelle de nouveaux produits.
	4	1	Connaître des méthodes de test pour déterminer l'impact émotionnel et le degré de l'effet de la reconnaissance de composants de conception nouvelle.
		2	Connaître des moyens d'aide (par exemple des outils statistiques) pour réussir à mesurer ultérieurement le taux de réponses.
		3	Connaître le cadre des compétences de sa propre intervention et le point de contact pour une éventuelle transmission au niveau supérieur.
	5	1	Connaître les composants nécessaires et la structure logique d'un guide de l'utilisateur CI / CD.

Identification du module

No. module	424 (B5.2)
Titre	Elaborer et déployer des activités marketing en fonction du média utilisé
Compétence	Analyser l'environnement marketing de l'entreprise et planifier, respectivement développer, avec les possibilités des divers canaux de communication et de médias, les activités de marketing et les mettre finalement en œuvre
Objectifs opérationnels	<ol style="list-style-type: none">1. Analyser l'environnement marketing d'une entreprise et utiliser au besoin les ressources existantes, telles que départements de marketing, documents guides, projets antérieurs, etc.2. Accepter un contrat de commercialisation pour un produit ou un service, et en déduire la fixation des objectifs en tenant compte des conditions cadres données et des canaux des médias.3. Planifier et développer une stratégie de mise en œuvre (ou éventuellement plusieurs variantes) pour l'activité de commercialisation concernée.4. Mettre en œuvre l'activité de commercialisation (Marketing-Mix).5. Évaluer le fonctionnement de l'activité commerciale et documenter les résultats.
Domaine de compétence	Economie d'entreprise
Objet	Marketing et communication: applications dans un environnement métier donné.
Niveau	5
Pré-requis	
Nb. leçons	40
Reconnaissance	Médiaticienne/médiaticien avec brevet fédéral
Module	V1.0
Plan modulaire	V5.0
Harmonisé le	

Connaissances opérationnelles nécessaires

Les connaissances opérationnelles nécessaires décrivent les savoirs nécessaires à l'exécution compétente des actions d'un module. Leur valeur est purement informative et leur définition non exhaustive. La concrétisation des objectifs de formation et la définition du chemin d'apprentissage incombent aux prestataires de formation

No. module	424 (B5.2)		
Titre	Elaborer et déployer des activités marketing en fonction du média utilisé		
Objectifs opérationnels et connaissances opérationnelles nécessaires	1	1	Connaître les facteurs les plus importants pour créer une analyse de marché et de l'environnement d'une entreprise, tels que les objectifs de marketing et de la communication, l'environnement de marché, la stratégie commerciale, marketing mix, les groupes cibles, la limitation à la concurrence, identité d'entreprise, etc.
		2	Connaître les responsabilités internes et externes ainsi que les interfaces pour les activités commerciales au sein d'une entreprise.
		3	Connaître des instruments afin d'identifier des facteurs externes, tels que La politique de concurrence, la législation, la presse, etc. et pouvoir peser les éventuelles conséquences sur leur propre activité.
	2	1	Connaître les facteurs les plus importants pour caractériser un produit ou un service, tels que profil, message-clé, positionnement, stratégie publicitaire, politique de distribution, politique de prix, etc.
		2	Connaître les possibilités et les opérations nécessaires pour formuler les objectifs stratégiques d'un produit ou d'un service.
		3	Connaître les opérations nécessaires et les facteurs les plus importants afin de formuler les objectifs financiers d'un produit ou d'un service.
		4	Connaître des méthodes de collecte de données et des instruments, respectivement, des sources afin de pouvoir déterminer les habitudes médiatiques du groupe cible.
		5	Connaître la fixation d'objectifs selon SMART en vue de formuler les objectifs de manière mesurables et plus précise.
	3	1	Connaître des outils et des méthodes pour définir le processus de l'état actuel de l'état souhaité afin de développer la stratégie de marketing appropriée.
		2	Connaître le contenu et la différenciation entre les stratégies de concurrence, du portefeuille, du positionnement et d'innovation afin d'en utiliser une seule ou une combinaison de plusieurs pour leur propre stratégie de marketing.
		3	Connaître les chances et les risques de différents canaux de distribution et de médias, en référence à une stratégie de commercialisation définie.
		4	Connaître la possibilité et l'effet de l'utilisation de différents médias et canaux de communication (multimédias).
		5	Connaître les chances et des risques d'outils de marketing viral, comme la propagation dans les blogs et les plateformes de médias sociaux.
		6	Connaître les différents instruments de planification tels que: diagramme de Gantt ou plan de réseau.
		7	Connaître l'outil d'analyse FFOM pour déterminer les différences de plusieurs variantes de stratégies.
	4	1	Connaître la structure et le contenu du Marketing-Mix et les appliquer à la stratégie commerciale définie.
		2	Connaître des outils et des méthodes pour surveiller les activités commerciales en cours, en particulier dans les zones sous contrôle étranger (tels que le marketing viral, blogs, médias sociaux, etc.)
	5	1	Connaître les outils d'aide (par exemple des outils statistiques) afin de mesurer à posteriori le succès ou le taux de retour.
		2	Connaître différentes méthodes d'enquêtes qualitatives (par exemple, entrevues avec les clients) et quantitatives (par exemple le concours) pour évaluer les objectifs de commercialisation.